

Compte-rendu de la session de printemps 2013

Section 17 (13-16 mai 2013).

Interventions de l'INSU

1) Denis Mourard

1.1) Politique au niveau du CNRS

Le CNRS continue à soutenir la mise en place de la politique de site, avec la signature des conventions avec les universités, par zone géographique, au fur et à mesure des renouvellements des plans quinquennaux. Les signatures de ces conventions sont faites au niveau des délégations régionales ; chaque Institut a la responsabilité de superviser les conventions d'une région, en tant qu'institut référent pour la région.

Au niveau des Etablissements scientifiques, la logique d'attribution des moyens semble plutôt prendre en compte la répartition géographique liée aux Idex et Labex, plutôt que les critères scientifiques des établissements. Pour l'INSU, il existe cependant des discussions au niveau des OSU, entités spécifiques INSU ; c'est le CNRS qui pilote ces discussions (dialogue de gestion).

Remarque : 50% du soutien financier du CNRS est attribué à 6 sites seulement ; 83% est attribué à 13 sites.

1.2) Budget

- Le budget de la MID (Mission pour l'interdisciplinarité) a été doublé et atteint 2 M€
Il existe des appels d'offre auxquels l'astronomie pourrait émarger, comme par exemple celui sur les « défis instrumentaux » (capteurs de l'extrême). Cela permet des financements de l'ordre de ceux issus de la CSAA.

- Au niveau INSU, il existe un appel d'offre sur les "lasers à électrons libres" et un autre qui est orienté physique théorique.

- CSAA / Programmes nationaux : la baisse significative du budget (25 % environ) ne pourra pas être compensée en 2014... Explication : la baisse de la dotation du MESR aux TGIR représente un manque de 700 k€ qu'il faut répercuter. Or, les cotisations pour le CFHT et l'IRAM correspondent pour 80-90% à du salaire, et il faut donc que l'INSU compense ailleurs.

1.3) TGIR

ELT : mise en place d'un comité de pilotage + 3 groupes de travail (spectro multi-objets ; haut contraste ; optique adaptative). Il faut recenser les participations proposées par les différents laboratoires.

IRAM : NOEMA (passage à 12 antennes) est engagé, mais la diminution du budget n'arrange pas les choses ; des discussions entre les partenaires seraient engagées. L'équipe de direction (D & DA) a été renouvelée.

CFHT : problème récurrent du financement, et la baisse de 10% du budget mentionnée ci-dessus, complique la situation... Par ailleurs, il y a beaucoup de changement dans la population des astronomes résidents.

Au niveau des projets, SPIROU pourrait arriver en tant qu'instrument visiteur, mais il a encore besoin d'un financement. Il y a un projet d'extension de MegaCam, avec de nouveaux détecteurs (extension à 900 nm). Le projet IMAKA continue, mais la réduction du champ à $(16')^2$ (contre $(1^\circ)^2$ initialement prévu) impacte considérablement l'intérêt scientifique. Le projet est indiscutablement dans une phase descendante.

Enfin, pour le moment, nous ne sommes pas dans le NGCFHT, ce qui peut « s'expliquer » par le coût de l'ELT. L'exercice de prospective est l'occasion de mener une réflexion approfondie sur l'engagement de la France dans le projet. Notons que le Canada est très favorable au projet, mais la viabilité de ce dernier implique une augmentation du nombre de pays partenaires (6 en l'occurrence). Le point de vue français est de défendre l'utilisation à court terme du CFHT.

CTA : le projet avance, avec décision sur le choix de sites connue fin 2013. Il y a des divergences de vue entre l'Allemagne qui souhaite mettre en place une société (structure légale) internationale de type GmbH et la France qui propose une structure de consortium élargi. L'ESO propose que le CTA "Sud" soit hébergé sur le site de Paranal.

SKA: situation similaire, mais la France n'a pas payé son engagement dans la société internationale créée. Elle n'a donc pas de droit de vote dans les décisions de la société.

THEMIS : les discussions avec l'IAC sur un protocole de cession se poursuivent, mais l'IAC n'est plus prête à accepter ce qui avait été décidé, notamment lors du dernier CA du CNRS. L'accord sur le protocole de cession entre France et Espagne garantissait la poursuite de l'implication des personnels investis sur THEMIS dans SOLARNET. L'objectif est de monter une expérience d'évaluation d'Optique Adaptative sur THEMIS, financée par SOLARNET et soutenue par l'Allemagne. Si le démonstrateur prouve la viabilité du projet, alors l'IAC reprendra le télescope à sa charge. Dans le cas contraire, le démantèlement de THEMIS devra être pris en charge par la France. L'UPS THEMIS continuera d'exister jusqu'à fin 2016, l'INSU finançant THEMIS jusqu'à fin 2014. Il ne devrait pas y avoir d'observations en 2015 (pour cause d'installation du démonstrateur OA).

1.4) Prospective

Nous visons un rapport de prospective pour l'automne 2014. 8 groupes de travail sont constitués, avec des mandats définis sur :

<https://extra.core-cloud.net/projets/prospectiveAA2014/SitePages/Accueil.aspx>

- [Groupe A - Responsable Michel MARCELIN - Evolution des Thématiques](#)
- [Groupe B - Responsable Bruno BEZARD - Évolution des moyens actuels et analyse des nouveaux moyens à 5-10 ans](#)
- [Groupe C - Responsable Daniel EGRET - Plateformes régionales et stratégies territoriales des observatoires](#)
- [Groupe D - Responsable Cécilia CECCARELLI - Lien avec la prospective spatiale](#)
- [Groupe E - Responsable Karine PERRAUT - Moyens du futur et R&D amont](#)
- [Groupe F - Responsable Cécile ENGRAND - Interfaces interdisciplinaires](#)
- [Groupe G - Responsable Marc FERRARI - Organisation de la discipline](#)
- [Groupe H - Responsable Geneviève SOUCAIL - Enseignement et Diffusion des connaissances](#)

Il faudra prévoir une réunion en juin 2014 entre la section 17 et la CSAA.

1.5) La question des dossiers de demandes de délégation pour les Enseignants-chercheurs.

La section a jugé inadmissible le fait d'être sollicitée sur ces dossiers au moment des concours de recrutement du printemps. De ce fait, elle n'a pas pu jouer son rôle dans les meilleures conditions et demande fermement que cette situation ne se reproduise plus.

2) J.F. Stéphan (JFS)

Aucune information sur le budget n'est disponible, le cadrage n'étant pas encore finalisé au niveau du ministère. En juin doit se tenir un séminaire de direction qui devrait aborder le sujet des budgets et des postes. Le budget 2014 est (encore) prévu à la baisse, tout au plus il sera reconduit, même si une partie du budget de l'ANR devrait être pris pour renforcer celui du CNRS. Le problème reste récurrent : la politique de baisse de la masse salariale reste une des priorités du gouvernement, avec pour conséquence une stagnation des ETPT.

A propos du CNAP, JFS fait part d'un projet en cours de "toilette" du décret le régissant ; il insiste sur la nécessité de mise en adéquation des personnels CNAP avec les pratiques du CNRS/INSU.

A propos de la règle des 3 candidatures maximum au concours CR1, JFS fera remonter le souhait de la section de la voir supprimée.

Travaux de la section

Approbation du PV de la session d'automne.

PV adopté à l'unanimité des présents (20).

1) Reconstitution de carrières.

Pas de souci dans les 6 dossiers présentés : 6 avis favorables.

2) Rattachement à la CID 50 pour 1 chercheur.

Aucun souci, la demande est pertinente : avis favorable.

3) Changement de section pour 1 chercheur.

Avis favorable.

4) Titularisations (fin de stage).

3 avis favorables.

5) Evaluation des chercheurs (à vague, sauf quelques cas à mi-vague)

95 dossiers évalués dont 5 dossiers en réexamen suite à avis différé ou réservé :

90 Avis favorables.

3 Avis différés.

2 Avis réservés

(dont 1 avec suivi SPE + recommandation d'évaluation par la Section 02).

6) Eméritat.

La section considère que le projet scientifique du demandeur est essentiel, de même que le contexte des demandes de renouvellement (projet en cours d'aboutissement ; opérations/exploitation d'une mission spatiale à venir ; quid du passage de témoin, etc).

13 dossiers (dont 2 déposés en retard mais finalement acceptés) :

8 Avis très favorable
1 Avis favorable
4 Avis défavorable

7) Changement de direction d'unité.

LPG Nantes (UMR 6112) : avis favorable.

8) Avis de pertinence sur un projet ou sur un renouvellement d'association au CNRS.

14 projets: Obs. de Paris, IAP, AIM, APC, LPNHE, IMCCE, LUTH, LESIA, GEPI, LERMA, LMD, SRN (Nançay), SYRTE, Ecole Normale Supérieure/Département de Physique.

Tous : Avis Favorable.

9) Création de GDR

GP13_PICAUD : il y a peu d'Astrophysique dans ce projet ; la section ne se sent pas concernée : avis défavorable.

10) Recrutement de chercheurs contractuels

Un seul candidat auditionné : Arthur Vigan (Exoplanète – Laboratoire d'Astrophysique de Marseille).

11) Invitation des directeurs d'unités évaluées par l'AERES.

8 DU sur 9 ont pu se libérer pour venir nous présenter leur unité et leur analyse suite à l'exercice mené par l'AERES. Le dialogue avec la section semble avoir été très apprécié. Le seul DU qui manquait à l'appel sera invité pendant la session d'automne.

12) PES (prime « d'excellence scientifique »)

Philosophie de la section et discussion des critères : confirmation des décisions prises à l'automne 2012.

Les 3 élus C et 5 élus ou nommés de rang A ou B quittent la salle. Le secrétaire de la section reste pour prendre les notes mais ne participe pas à la discussion ni aux décisions.

13) Préparation de la prospective INSU

Cf point 1.4 précédent. La discussion fut assez sommaire. Nous aurons plus de précisions après une réunion préparatoire du 27 mai. Il faudra être attentifs à l'interaction avec les Programmes nationaux et à celle entre les groupes de travail.